



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE  
DE LA BASSE VALLEE DE L'OURCQ  
ET DE SES AFFLUENTS

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASBVO DU 15 MARS 2014

Etaient présents ou représentés : 51 membres, dont les Membres du conseil d'administration :  
C. CAMUS, J. CHATAIN, A. DALLY, E. DECOUDUN, J.L. DUFFET, P. EMONET, J. HEUDE,  
J. KERKHOF, M.A. LAROCHE, D. LEMOULT, V. MOTTE.

ABSENTS EXCUSES : G. PROVOST, P. RAISSAC.

Président de séance : M. Jean-Louis DUFFET

Secrétaire de séance : M. Patrick EMONET

Ordre du jour :

- Rapport moral et compte-rendu d'activités de 2013
- Activités pour 2014, projets, sorties, publications et partenariats
- Comptes d'exploitation 2013 et budget prévisionnel 2014
- Délibérations & Votes
- Questions diverses
- conférence de M. Jacky HEUDE sur les événements de 14-18 en Pays d'Ourcq

1- Rapport moral & Rapport d'activités

Le président sortant M. Jean-Louis DUFFET présente son rapport moral et son rapport d'activité pour l'année écoulée :

2013 a été sous le signe d'une bonne activité, avec un nombre d'adhérents stable :

- Deux bulletins ont été réalisés, dont un numéro anniversaire de belle ampleur.
- Un travail de longue haleine sur nos archives a été entrepris sous la houlette de M. CHATAIN : c'est l'occasion de nombreuses séances d'un tri, fastidieux mais nécessaire, après rassemblement chez Mme DECOUDUN des archives stockées chez plusieurs anciens vice-présidents. La ventilation se fait par années, en réservant l'intégrité de gros dossiers thématiques comme ce qui concerne le donjon du Houssoy par exemple. La tâche presque achevée, il reste à en finir les détails avant d'organiser le dépôt de ces archives.
- Un site internet de l'association a été ouvert, [www.asbvo.fr](http://www.asbvo.fr), il est fait appel aux propositions de chacun pour fournir matière à l'alimenter, l'élaboration du site étant suivie par M. EMONET et M. RAISSAC

L'association est et doit être encore plus présente dans les événements et la vie de la région :

- à Acy-en-Multien, nous soutenons la commune pour monter son dossier de réparation de l'église, superbe édifice bien menacé. Mme LAROCHE rappelle les actions communales

engagées suite à nos suggestions : lettre à la DRAC, demandes de subventions au conseil général, consultation auprès d'entreprises agréées par les Bâtiments de France pour devis.

M. HEUDE indique que la région IDF apporte pour ses édifices un financement pour compléter à 80% les dépenses, il demande si la région Picardie a mis en place le même type de dispositif.

- L'association participe au travers des collectifs régionaux à l'action régionale contre les permis miniers donnés ou en cours d'étude pour l'exploration et l'exploitation des gaz & pétroles de schiste dans la Brie et dans le Sud de l'Aisne : elle s'oppose aux dégâts irréversibles causés par la technique de fracturation hydraulique, en particulier pour les nappes d'eau souterraines. Les réunions du collectif CARMEN sont rapportées régulièrement par M. RAISSAC.
- L'association participe à la mobilisation contre le projet de décharge et d'installation de concassage de déchets dans le bois du Roi (Oise) pour éviter la destruction d'un espace naturel remarquable et pour empêcher un problème sanitaire futur comme il se produit actuellement aux alentours de Claye-Souilly. La retranscription des réunions est assurée par M. EMONET et M. RAISSAC.
- Le vieux château de Lizy-sur-Ourcq a été l'objet de toutes nos attentions puisqu'il s'agit du dernier vestige historique de la ville avec l'église : l'association essaie de soulever l'intérêt pour ce bâtiment, et espère, en concertation avec les propriétaires actuels, qu'aucun projet d'urbanisme ne viendra le défigurer définitivement. M. CAMUS est chargé du suivi.

Il nous faut développer plus de projets, plus d'actions terrains ; cela permettra de toucher un nouveau public, en particulier les jeunes, et d'attirer ainsi de nouveaux adhérents, en particulier renouveler. Il faudra mettre en place une évaluation des actions, indispensable aujourd'hui pour obtenir des financements.

Le président soumet au vote : le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité.

## 2- Prévisions d'activités en 2014

- Une sortie est organisée le 03 mai pour découvrir les trésors de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry, puis profiter d'une mini-croisière sur la Marne ; une seconde sortie est envisagée le samedi 04 octobre pour le festival des 35 clochers de la vallée de l'Automne, dans l'Oise.
- La commune de Crouy-sur-Ourcq réfléchit désormais à la préservation et à la valorisation du marais de Négando, que nous souhaitons initier depuis longtemps : ce sera pour nous l'opportunité de reprendre contact avec l'AVEN du Grand-Voyeux autour de 2 axes : coupes d'arbres pour favoriser la repousse de variétés menacées en ouvrant le sol à la lumière, et réalisation d'un réseau de zones ouvertes dans le marais, avec des aménagements permettant au public des promenades et la découverte de cet Espace Naturel Sensible. L'action peut se concrétiser dans les parcelles communales qui jouxtent le GR 11, pour confirmer la cohérence des zones humides de la vallée, de Bourneville au Grand-Voyeux. M. CHATAIN est notre expert sur ce thème.
- La commanderie de Moisy, à Montigny-l'Allier, sur le Clignon, retiendra notre attention vu l'intérêt patrimonial des bâtiments, repris par un nouveau propriétaire. Nous ne pouvons que regretter que le chemin piéton entre Moisy et le marais de Négando n'existe plus, même si son tracé juridique est toujours là. Messieurs CHATAIN et HEUDE suivent le sujet.
- La mise en valeur d'une mare serait également intéressante, si l'on arrive à déclencher une proposition dans une commune. M. CHATAIN souhaite concrétiser ce projet.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA BASSE VALLEE DE L'OURCQ ET DE SES AFFLUENTS

Association loi de 1901 – Agréée au titre de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Tourisme depuis 1982

Siège social & adresse courrier : Mairie, 19 rue de l'église, 60890 Marolles - site internet : <http://www.asbvo.fr>

Contact : par tél. : 06 70 72 61 13 / par courriel : [asbvo60@gmail.com](mailto:asbvo60@gmail.com)

- Les cheminées du donjon du Houssoy menacent d'effondrement, nous soutiendrons le projet de leur reconsolidation.
- Le chantier du gazoduc «arc de Dierrey» commence, nous exercerons toute notre vigilance quant au respect par GRDF des engagements obtenus lors de la phase de montage du projet : en particulier pour la traversée des cours d'eau mais aussi pour la remise en état des terrains.
- Il est nécessaire de cartographier notre zone d'action afin de disposer d'un outil plus moderne, cela nous permettra de mieux cibler les territoires susceptibles d'être intéressés et intéressants pour nos actions. M. EMONET prend en charge. Dans un premier temps, Mme LAROCHE va dresser la liste des communes disposant d'une bibliothèque, pour mettre à leur disposition une collection la plus complète possible de nos revues. Les collections complètes de nos revues seront également transmises aux archives départementales des 3 départements.
- il faut chercher dès aujourd'hui des thèmes de conférences et des conférenciers de grand niveau comme nous en avons l'habitude, pour conserver l'attrait de nos réunions annuelles.

Le président soumet au vote : les propositions d'activités sont approuvées à l'unanimité.

### 3- comptes d'exploitation 2013

Mme KERKHOF présente le détail et commente la synthèse des chiffres 2013 : (voir tableau ci-joint en annexe)

Le président soumet au vote : le bilan financier 2013 est approuvé à l'unanimité.

### 4- Budget prévisionnel 2014

M. DUFFET soumet la proposition de budget élaboré pour 2014 (voir tableau ci-joint en annexe).

Mme DECOUDUN pointe l'appauvrissement de l'association et déplore que cela ne permette plus assez d'actions d'envergure.

M. HEUDE insiste sur la nécessité d'obtenir le soutien financier des communes.

Mme MOTTE rappelle la date limite du 30 avril 2014 pour le dossier de demande de subvention à monter pour le département de Seine & Marne.

Le président soumet au vote : le budget prévisionnel 2014 est approuvé à l'unanimité.

### 5- Délibérations

Le président propose au vote de l'assemblée les 2 délibérations suivantes :

1<sup>ère</sup> délibération :

Siège social : L'assemblée décide et accepte que le siège social de l'association soit déplacé à :  
Mairie de Marolles, 19 rue de l'église - 60890 MAROLLES

La délibération est approuvée à l'unanimité.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA BASSE VALLEE DE L'OURCQ ET DE SES AFFLUENTS

Association loi de 1901 – Agréée au titre de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Tourisme depuis 1982

Siège social & adresse courrier : Mairie, 19 rue de l'église, 60890 Marolles - site internet : <http://www.asbvo.fr>

Contact : par tél. : 06 70 72 61 13 / par courriel : [asbvo60@gmail.com](mailto:asbvo60@gmail.com)

2<sup>ème</sup> délibération :

Archives : L'assemblée accepte de donner l'ensemble des archives de l'association aux archives départementales de Seine et Marne afin d'intégrer les meilleures conditions possibles de conservation. Le conseil d'administration est chargé d'établir les conventions de consultation et de mise à disposition adéquates. L'assemblée décide également qu'une série complète des bulletins sera transmise aux archives départementales de l'Aisne et de l'Oise.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### 6- Renouveaulement du Bureau

Sur décision du Conseil d'Administration, M. Arnaud DALLY assure la Présidence de l'Association à l'issue de cette AG, il sera assisté de trois Vice-Présidents : M. Guy PROVOST, Mme Virginie MOTTE pour l'Oise et M. Jean-Louis DUFFET pour la Seine et Marne (en remplacement de Joël CHATAIN à sa demande). Mme DECOUDUN est naturellement nommée à la présidence d'honneur de l'ASBVO.

M. DALLY assurera conjointement la fonction de Vice-Président pour l'Aisne, il réunira très prochainement le Conseil d'Administration pour préciser les autres fonctions ou délégations.

Par ses applaudissements, l'Assemblée Générale remercie l'ancien Bureau pour le travail accompli et procure ses encouragements au nouveau Bureau ainsi constitué.

#### 7- Questions diverses

- M. CHATAIN souligne qu'il est clair que le conseil d'administration de l'association ne peut pas tout porter, et qu'il est nécessaire d'avoir au moins un relais local qui s'implique dans chaque projet particulier. Cela permettra, espérons-le, de ne pas perdre d'efficacité par épuisement.

#### 7- Conférence

M. HEUDE développe avec précision les évènements d'août et de septembre 1914 dans la vallée de l'Ourcq, puis détaille les panneaux d'expositions faits pour l'association il y a quelques années et qui pourraient être à nouveau présentés. Cela enrichirait un travail de présentation à prévoir, ciblé sur une micro-région, par exemple Bouillancy, (sujet de l'ouvrage de M. LEMOULT juste édité, et proposé aux adhérents), ou sur une famille dans le conflit.

La séance est levée à 17h00, suivie du verre de l'amitié.

Signé, le secrétaire de séance :



